

Surveillance microbiologique de l'eau de rinçage des laveurs-désinfecteurs des endoscopes souples

OBJET

La qualité microbiologique de l'eau de rinçage des laveurs-désinfecteurs des endoscopes souples est soumise à des normes internationales. La norme ISO 15883-1 définit la qualité de l'eau de rinçage nécessaire pour tous les laveurs-désinfecteurs (LD) et précise les conditions de prélèvements et d'analyse. La norme ISO 15883-4, spécifique aux LD des endoscopes thermolabiles, précise les qualités microbiologiques minimales de cette eau. Les échantillons d'eaux doivent être prélevés dans de bonnes conditions et l'analyse doit être effectuée et interprétée conformément à la norme.

La présente recommandation décrit la marche à suivre pour la surveillance microbiologique des eaux de rinçage des laveurs-désinfecteurs des endoscopes souples.

DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique aux laveurs-désinfecteurs pour endoscopes souples du CHUV.

RESPONSABILITES

| | |
|--|---|
| Services utilisateurs de LD pour endoscopes souples : | <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des prélèvements • Exécution des prélèvements • Acheminement des prélèvements au laboratoire |
| SMPH Laboratoire d'épidémiologie : | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des prélèvements, rendu des résultats |
| Infirmier-e HPCI CHUV référent-e pour le centre d'endoscopie | <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance du calendrier des prélèvements |

DOCUMENTS ET TEXTES DE REFERENCE

- Norme ISO 15883. Laveurs désinfecteurs - Partie 1: Exigences générales, termes et définitions et essais.
- Norme ISO 15883. Laveurs désinfecteurs - Partie 4: "Exigences et essais pour les laveurs désinfecteurs destinés à la désinfection chimique des endoscopes thermolabiles".

DOCUMENT ASSOCIE

- Fiche Technique : Prélèvements d'eau de rinçage des laveurs-désinfecteurs des endoscopes souples (LD) WD440 : [SMPH_W_FT_00034](#)

NORME

La norme EN ISO 15883-4 précise la qualité microbiologique requise pour l'eau de rinçage des LD:

- germes mésophiles aérobies viables : < 10 cfu / 100 ml
- *Pseudomonas aeruginosa*, *Legionella*, mycobactéries : absence dans 100 ml

Un résultat montrant une quantité ≥ 10 cfu / 100 ml de germes mésophiles ou la présence de *P. aeruginosa*, *Legionella*, mycobactéries sera annoté comme non-conforme.

(cfu = colony forming unit).

DEROULEMENT

Fréquence des prélèvements

- Recherche de germes mésophiles et *P. aeruginosa* :
 - à la réception d'un laveur désinfecteur : 1x/semaine pendant un mois, puis si conforme 1x/mois pendant 3 mois
 - Suivi : 1x/3 mois si résultats durablement conformes;
- Recherche de *Legionella* et mycobactéries : 1x/année.

Procédure de prélèvement

Pour les LD de type WD440, le prélèvement peut être fait durant le processus de rinçage. Un prélèvement d'au moins 200 ml doit être obtenu. Le prélèvement doit être effectué dans des conditions stériles, de façon à ne pas contaminer l'eau. Les étapes de la procédure de prélèvement sont décrites dans la fiche technique « Prélèvements d'eau de rinçage des laveurs désinfecteurs des endoscopes souples (LD) WD 440 » (V/Doc : [SMPH_W_FT_00034](#)).

Les échantillons doivent être analysés dans les 4 heures qui suivent, ou stockés entre 2° et 5° C et être analysés dans les 48h après prélèvement.

Acheminement des prélèvements

Les prélèvements doivent être acheminés au Laboratoire d'Epidémiologie (**BH18.531** CHUV). L'acheminement est de la responsabilité du demandeur.

Résultats d'analyses

Les analyses microbiologiques de l'eau de rinçage des LD sont consignées dans le système informatique de laboratoire Molis. L'interprétation de chaque résultat quantitatif (cfu/100 ml) ou qualitatif (positif/négatif) est indiquée sur le rapport d'analyse.

Après validation biomédicale, les résultats de ces analyses sont envoyés de façon automatique sur l'imprimante du service demandeur.

Marche à suivre en fonction des résultats d'analyse

| Résultats cfu / 100 ml | Interprétation | Marche à suivre | Responsables |
|---|----------------|--|-------------------|
| Germes mésophiles | | | |
| < 10 | Conforme | Continuer la surveillance par des prélèvements 1x/mois, puis 1x/3 mois si constamment conformes | Service demandeur |
| ≥ 10 | Non conforme | Répéter le(s) prélèvement(s) non conforme(s) le lendemain de la parution des résultats : <ul style="list-style-type: none"> si conforme: reprise procédure habituelle si non conforme : contacter le SMPH, évaluer l'indication à effectuer des prélèvements au niveau du LD concerné, ainsi que des prélèvements de l'eau utilisée pour le rinçage. | Service demandeur |
| P. aeruginosa, Legionella, mycobactéries | | | |
| Absence | Conforme | Continuer la surveillance par des prélèvements 1x/mois pour <i>Pseudomonas</i> (puis 1x/3 mois si constamment conformes), 1x/année pour <i>Legionella</i> et mycobactéries | Service demandeur |
| Présence | Non conforme | Répéter le(s) prélèvement(s) non conforme(s) le lendemain de la parution des résultats : <ul style="list-style-type: none"> si conforme: reprise procédure habituelle si non conforme : contacter le SMPH et évaluer l'indication à effectuer des prélèvements au niveau du LD concerné, ainsi que des prélèvements de l'eau utilisée pour le rinçage. | Service demandeur |

Surveillance du calendrier des prélèvements

L'infirmier-e SMPH référent-e pour le centre d'endoscopie contrôle 2x/année (30.06. et 31.12) que le calendrier des prélèvements a été respecté. Dans le cas contraire, elle avertit le médecin SMPH référent et l'ICS du centre d'endoscopie.

Validation

| | |
|-----------------------|--|
| V. 1.1 du 13.09.2011: | – SMPH : Dre L. Senn, Dr O. Clerc, Dr D. Blanc (responsable du laboratoire d'épidémiologie) – Service d'endoscopie : Mme P. de Jonge, ICS – Service de la stérilisation centrale : M. F. Cavin, responsable du service |
| V. 2.0 du 17.08.2017 | Mise à jour : SMPH Dre L. Senn, Dre C. Plüss-Suard |
| V. 3.0 du 13.12.2017 | Mise à jour : SMPH Dre L. Senn, Dre C. Plüss-Suard |